

le 7 mars
dans la rue
le 8 mars aussi

le
RIFSEEP
des riches
et le **RIFSEEP**
des pauvres
page 3

des photos
de gens avec
des drapeaux
rouges
page 4

le congrès
de Mons on
dirait une
contrepèterie
mais non
page 8



Si ma tante en avait sa retraite aurait doublé

l'édito

Nous n'avons pas les mêmes valeurs

Le 9 février dernier, la CGT MEL, à peine sortie vainqueur des élections professionnelles, tenait son 19^e Congrès, en présence de nombreux invités, dont la fédération Cgt des services publics, ou l'Union fédérale Cgt des ingénieur-e-s, cadres et techniciens.

Après un mandat inédit, marqué par la crise sanitaire, les élections présidentielles, législatives et professionnelles, dans le contexte international plus instable que jamais, et celui de la lutte contre la réforme idéologique des retraites, c'est une nouvelle direction syndicale qui a été élue, et m'a demandé pour un second mandat d'être le Secrétaire général. En effet, le bilan d'activités et les orientations ont été validés unanimement. Et ces orientations sont politiquement ambitieuses, car elles appréhendent notamment les enjeux de la rémunération, la justice sociale, et la crise environnementale, de consolidation de notre organisation, ou encore l'organisation du 13^e congrès de la CGT services publics qui, se tiendra en novembre 2023 à Lille Grand Palais.

Un 19^e congrès riche de débats porteurs de perspectives politiques fortes. Et tant mieux qu'il soit offert aux adhérents et militants cet espace politique, car ce n'est pas de l'exécutif, du Président aux 40 % d'augmentation, et de son porte-voix Mathon, complice et maître d'œuvre des régressions sociales à la MEL, que viendra le progrès social ! Cette droite nous la savions déloyale, en confisquant le débat public sur l'aéroport, arbitraire, en ne présentant pas au CST le dossier des transports, paternaliste et inefficace en faisant l'aumône aux étudiant-e-s lillois-e-s par des appels de dons de produits alimentaires. Eh bien elle persiste et signe : nous la découvrons aujourd'hui fourbe et immorale ! Car le maire de Péronne et celui de Capinghem promettaient il y a trois mois une révision substantielle du RIFSEEP qui redonnait de l'espoir à l'ensemble des 2800 agents. Mais c'était pour mieux s'en dédire lors d'une réunion obligatoire le 10 février : « il n'y a aura pas d'augmentation des rémunérations en 2023, juste quelques ajustements à la marge en 2024, sans budget supplémentaire et pour paraphraser Warren Buffett « La lutte des classes existe et, avec les riches, nous avons bien l'intention de la gagner ». Pour cela, nous ne ferons pas un geste pour vous aider à faire face à l'inflation. Parce qu'on se garde les 6,3 millions volés avec les 1607 h ». Voilà ce que nous pouvions lire dans les yeux de Christian. Le Pap' 40, représentant de l'église de la très sainte consommation présent à notre Congrès n'a pas à aller chercher plus loin pour délivrer son « doigt d'or 2023 ». De même, le festival du rire Lillarious pourrait décerner un prix spécial à M. Mathon, celui de l'humour noir du mépris. Lors de la manifestation du 7 mars, nous aurons une pensée pour ces messieurs : il est temps de les mettre à la retraite, la pénibilité c'est eux !



Frédéric Parisot
M. Double Mandat

« Quoiqu'il arrive, on trouve toujours une raison de continuer à se battre. »

Joël, *The last of us*,
(tiré du jeu vidéo, épisode 2)



Appel à contributions

Vous voulez nous parler des dangers des energy drinks et du franglais ? Vous avez fait votre première manif et vous DEVEZ nous en parler ? vous voulez pointer du doigt l'administration en fronçant les sourcils...

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **7 mars** : journée de mobilisation contre la réforme des retraites
- > **8 mars** : journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- > **5 mars** : Journée mondiale du travail social
- > **17 mars** : Formation spécialisée (ancien CHSCT)

RIFSEEP : Caviar pour les uns, rutabagas pour les autres !

Le VP M. MATHON a ouvert la porte aux « négociations » sur le RIFSEEP à la demande de la CGT, FSU et des Autonomes suite au décret du 7 juillet 2012.

A cette occasion, il nous a fait la messe en nous rappelant l'instauration du RIFSEEP, son évolution et surtout les derniers objectifs des RH, seuls les nouveaux recrutés au sommet de la pyramide bénéficieront d'un RIFSEEP différent et largement intensifié.

De facto, il a fermé la porte à toute revalorisation de la prime aux agents de la Mel.

Oui, oui... c'est bien clair et net, pas d'augmentation pour vous « mes petits »

Comprenez, les temps sont durs, soyez raisonnables... c'est impossible, c'est

mort... pour preuve le budget n'a pas été prévu en conséquence !

Et que penseraient les maires de la Mel s'ils apprennaient la nouvelle ? Vous y songez ? C'est dur la vie d'élu qui doit se justifier...

Ils seraient questionnés, harcelés, interrogés... pour l'appliquer dans leurs communes, non vraiment n'y pensez pas. C'est dur de dire non mais il faut être responsable en cette époque.

Bizarrement, les revalorisations du RIFSEEP pour les nouveaux recrutés (le haut du panier, pas vous, pauvres auxiliaires), ne devraient poser aucun souci dans les mairies métropolitaines. Deux poids, deux mesures...

En compensation, je veux bien vous offrir... un bilan sur le RIFSEEP pour l'année 2023 et dépoussiérer le sujet en 2024...pour le mettre sous le tapis !

En conclusion, pas d'augmentation car il n'y a pas de sujet, passez votre chemin braves gens !

La Mel assume ses choix de gestion de la masse salariale en appauvrissant de plus en plus ses agents qui subissent l'inflation du coût de la vie.

A nous maintenant de faire nos choix puisque la Mel ne nous laisse pas le choix !

Catwoman



c'est bô le rouge

Réforme des retraites

Durcir le mouvement face à la surdité du gouvernement

Après l'immense succès populaire des manifestations des 19 janvier, 31 janvier, 7 février, 11 février et 16 février, l'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle journée de mobilisation ce mardi 7 mars sur l'ensemble du territoire. Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage. Au fil des semaines, les sondages

démontrent une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme. Si malgré tout le gouvernement reste sourd à la contestation populaire, les organisations syndicales appellent, dans le cadre interprofessionnel, à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars

prochain, y compris par des débrayages quotidiens ; ce qu'ont déjà décidé les secteurs professionnels, comme l'énergie, la branche pétrole, les cheminots ou bien les portuaires et dockers. Les organisations syndicales de la MEL appellent les agent.es à se mobiliser fortement et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.



**TU NOUS METS 64 ?
ON TE MAI 68 !**

**Mardi 7 Mars
14h30 - Porte de Paris**

TOUS UNIS JUSQU'AU RETRAIT



je crois qu'on a merdé, là, les mecs...



8 mars, les origines

C'est un rendez-vous devenu rituel dans le calendrier des luttes féministes. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, c'est un temps fort de mobilisation, pour mettre en lumière les inégalités persistantes et dénoncer les batailles qu'il reste à mener. Mais comment est née cette journée ? Tout commence par une idée fondatrice, celle de la journaliste et féministe allemande Clara Zetkin, animée par la volonté de redonner une vigueur au féminisme socialiste. En 1910, lors de la Conférence de l'Internationale des femmes socialistes – à Copenhague (Danemark) en marge

du congrès de la IIe Internationale – la militante propose d'instaurer une Journée internationale des femmes. S'ensuivent, en 1913 et 1914, des rassemblements de féministes pacifistes en Europe. Celui des ouvrières de Pétrograd, qui descendront dans la rue le 8 mars 1917 (23 février dans le calendrier russe) pour réclamer du « pain et la paix », dans un pays sinistré par la Première Guerre mondiale, s'impose alors comme l'événement fondateur à l'origine du 8 mars. Preuve en a donc été faite dans l'histoire et à plusieurs reprises que les femmes russes peuvent changer le cours des choses. En 1977, est votée à l'Organisation des

Nations unies (ONU) la déclaration 32/142 qui « invite tous les États à proclamer (...) un jour de l'année (...) pour les droits de la femme et la paix internationale ». Officialisé en France, en 1982, par François Mitterrand, le 8 mars réunit chaque année sous une même bannière syndicats et associations féministes au sein du Collectif national pour les droits des femmes. Un rendez-vous annuel que la déferlante MeToo, depuis 2017, a investi d'une vigueur nouvelle et inscrit dans l'histoire d'une autre révolution en marche.

La réforme des retraites : un miroir grossissant des inégalités

En plus d'être injuste, cette réforme est en effet profondément sexiste. On le lit et l'entend partout mais pourquoi ?

Quoi qu'en dise la Première ministre, la réforme des retraites 2023 répand un sentiment d'injustice auprès des femmes. La faiblesse des femmes dans le système des retraites : c'est leur absence de parcours professionnel classique avec des congés maternité, des temps partiels pour s'occuper des enfants, des parents, des opportunités de progression qui ne se font pas... Une femme sur deux réduit ou arrête complètement son activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. C'est le cas d'un homme sur neuf !

La maternité

Pour pouvoir atteindre les 8 trimestres de cotisations de congé parental proposés par la réforme des retraites 2023, il faut avoir commencé à travailler avant 20 ans et avoir cotisé 43 à 44 ans. Très peu d'entre nous justifieront d'une carrière longue. Les spécialistes estiment que 3000 femmes seront concernées.

Le temps de travail réduit : allongement du départ à la retraite supérieure à celui des hommes.

La pénibilité

Reculer l'âge de la retraite pénalisera beaucoup plus les catégories les plus modestes, rentrées tôt sur le marché du travail, puisqu'ils et elles devront attendre 64 ans, même si leur durée de cotisations est suffisante. Qui plus est, leur espérance de vie en bonne santé est plus faible, notamment celles qui travaillent dans la santé : l'espérance de vie d'une infirmière est de sept ans inférieure à celle de la moyenne des femmes ; 20 % des infirmières et 30 % des aides-soignantes partent à la retraite en incapacité.

D'ailleurs, pour mémoire, les infirmières de la fonction publique ont perdu depuis la réforme de 2010 « la catégorie active », c'est-à-dire la reconnaissance de leur pénibilité par des départs anticipés à la retraite. Désormais elles partiront à 64 ans si elles ont une carrière complète !

La revalorisation

La revalorisation minimale de la pension des retraites de 100 € brut par mois sera plus favorable

aux femmes selon les sondages, mais ne s'appliquera que sur les carrières complètes, à temps plein. Elle restera très largement insuffisante au regard du coût de la vie et du très petit nombre de bénéficiaires. > Mobilisons-nous le 7 et 8 mars ! En appelant massivement à participer à la grève et aux mobilisations > et rendez-vous le 9 mars, salle 4R3, de 16h à 18h à la MEL pour échanger autour d'un thé ou d'un café.



Les échos du CST : on change de nom pour ne rien changer !

Le mercredi 1^{er} février 2023 s'est tenu pour la première fois le Comité Social Territorial, fusion du CTP et du CHSCT, produit de la loi de Transformation de la fonction Publique de 2019.

Ce premier comité réunissant élus de l'établissement et élus des organisations syndicales, que vous avez choisis lors des élections de décembre dernier, a démarré par le vote du règlement intérieur du CST, sous la présidence de M. Deterpigny (élu de Loos) remplaçant le vice-président Mathon retenu pour raisons familiales. L'administration a choisi de conserver le paritarisme de l'instance, nous nous en félicitons. Néanmoins, les organisations syndicales, CGT MEL en tête, ont eu à réaffirmer le droit des suppléants à prendre la parole lors des débats car l'établissement était prêt à les laisser faire tapisserie. L'instance s'est ensuite penchée sur la nouvelle mouture du règlement intérieur de la MEL. Les RH ont demandé l'avis de la Direction Générale des Collectivités Locales concernant la mesure injuste soulevée par la CGT MEL de décote de RTT en cas de prise de jours du Compte épargne temps. La CGT MEL invite les RH à ne pas attendre l'avis de la DGCL et ne pas appliquer cette décote qui s'apparente à du vol. Concernant la mobilité des chefs de services dans les seules UT, la CGT MEL a obtenu que soit retirée l'adjectif « obligatoire » et qu'il soit remplacé par le terme « souhaité ».

La CGT MEL a par ailleurs questionné l'administration sur l'application de l'augmentation du forfait mobilité portant désormais à 300€ la prime proposée aux agents se déplaçant 100 jours par an, en trottinettes, en vélo ou en covoiturage au lieu des 200€ déjà versés et aujourd'hui cumulable à un abonnement transport en commun. L'administration s'est dit en cours de réflexion sur le sujet, sans pour autant être en mesure

de le soumettre au CST pour le moment. La CGT MEL a insisté sur le besoin d'intégrer les OS dans une réflexion globale sur le télétravail (droit à la déconnexion entre autres) et ne pas se contenter d'un chapitre dans le Règlement intérieur. Le Vice-président M. Mathon par le truchement de M. DETERPIGNY se dit favorable à engager un travail conjoint sur le télétravail. A l'ordre du jour également, une proposition de délibération relative aux temps de travail des agents contractuels et saisonniers des sites ENM. La CGT MEL a rappelé les conditions précaires et les faibles rémunérations offertes à ces agents et a convaincu les autres organisations syndicales à voter unanimement contre cette délibération injuste. Le CST a également statué sur plusieurs propositions de réorganisations de services. La CGT MEL s'est une fois de plus indignée de ne pas trouver d'étude d'impact ni de bilan sur les réorganisations opérées. Vos élu.e.s CGT MEL ont également fait part de leur étonnement alors qu'était publié dès le 27 janvier sur la page de la bourse de l'emploi de la MEL une offre de poste pourtant soumise à décision préalable du CST organisé 1^{er} février. L'administration a admis son erreur mais n'a pourtant pas retiré l'annonce. Enfin la CGT MEL avait demandé

l'ajout d'un point Chronos à l'ordre du jour du CST. Vos élu.e.s CGT MEL ont fait état des dysfonctionnements à répétition et notamment sur la disparition des heures supplémentaires depuis le début de l'année. La CGT MEL a déploré le recours à cet outil pourtant décrié par tant d'autres administrations et qu'une étude de marché un peu sérieuse aurait pu écarter d'office. La CGT MEL a réaffirmé son souhait de voir l'administration faire de nouveau confiance à ses équipes en évitant autant que possible de recourir aux prestations externalisées quand les équipes sont en capacité de développer les projets en régie. Nous aurions pu croire que cette première CST s'annoncerait sur des augures plus respectueuses des propositions des organisations syndicales. Force est de constater que celle-ci change de nom mais que le leitmotif des politiques reste le même : on t'écoute mais on ne t'entendra pas !

*Frédéric Parisot,
Julie Vaneecke,
Fatima Abdellaoui, Vincent
Macé, Stéphanie Attia,
Thierry Duel, Martin
Pasero, Camille Longueval*



Et si...

Si en 1936 les anciens avaient dit « ça sert à rien » Nous n'aurions pas de congés payés

Si en 1945 les anciens avaient dit « ça sert à rien » Nous n'aurions pas de Sécu

Si en 1968 les anciens avaient dit « ça sert à rien » Nous n'aurions pas de complément employeur en cas de maladie

Si en 1982 les anciens avaient dit « ça sert à rien » Nous n'aurions pas la 5^e semaine de congés, nous travaillerions entre Noël et nouvel an !

Si en 2006, on avait dit « ça ne sert à rien » Le gouvernement aurait appliqué le CPE

Les moins de 26 ans seraient payés sous le SMIC

Si en 2019, on avait dit « ça ne sert à rien » On aurait maintenant une retraite à points, qui est une retraite en moins !

Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner. Ceux qui laissent faire sont sûrs de perdre !

Le recul de l'âge de la retraite est injuste, on laisse faire ou on dit NON ensemble ?

Si on laisse passer 64 ans aujourd'hui, ça sera quel âge quand les jeunes y arriveront ?

Tu as cotisé, donc tu as des droits, tu vas pas te laisser voler 2 années ?

Ceux qui veulent nous imposer 2 ans de plus, ils n'ont jamais travaillé à l'usine, en doublage, sur un chantier, dans un hôpital ou à la caisse d'un supermarché !

Tout ce qu'on a, on l'a gagné, pour le garder, il faut se bouger !



Daniel Duthilleul
Animateur de la section retraité-e-s
de la CGT MEL

Cinéma en lutte !

Voir des films et contribuer en même temps à la lutte contre la réforme des retraites, oui oui, c'est possible !

Gilles Perret, réalisateur de nombreux films dont « La Sociale » (que la CGT MEL avait diffusé au siège, rue du

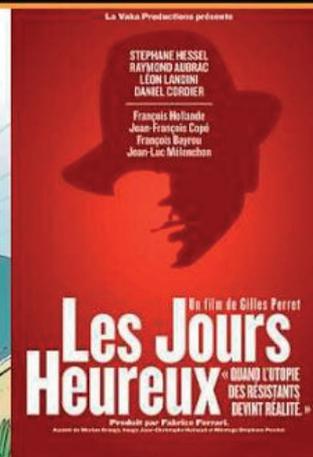
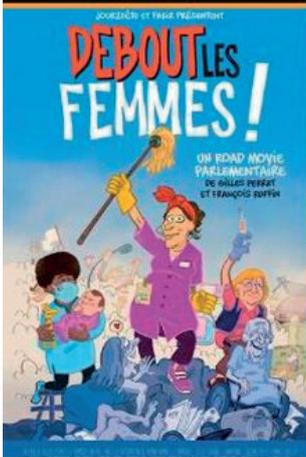
Ballon, il y a quelques années) libère les droits de 4 de ses films pour l'organisation de projections dont les recettes iront aux caisses de grève ! D'autres réalisateurs ont également rejoint cette démarche initiée et

coordonnée par les Mutins de Pangée.

Mode d'emploi :
<https://lesmutins.org/des-films-en-soutien-aux-caisses-2593>



En soutien aux grévistes qui luttent contre la réforme des retraites projetez librement les films de **GILLES PERRET** dispos sur la plateforme **DES MUTINS DE PANGÉE !**



bon, faut sourire pour la photo. Sourire j' ai dit !

19^e congrès de la CGT MEL : un congrès apaisé, combatif et revendicatif



Le 19^e congrès de la CGT MEL s'est réuni le 9 février 2023 à Mons en Baroeul.

Le bilan d'activité retraçant 4 années intenses d'un mandat inédit a été adopté à l'unanimité tout comme le rapport financier. Le document d'orientation, fixant le cap pour les 4 prochaines années, a également été adopté à l'unanimité. Un congrès dont les travaux ont été riches, un congrès combatif et revendicatif. Plus de 20 interventions ont nourri la discussion qui a abouti à cette résolution. En outre, Jef Lair et Sylviane Brousse représentant la fédération CGT des services publics sont intervenus sur les enjeux de la communication, les luttes en cours contre la réforme des retraites, ou encore le 13^e Congrès de la Fédération qui aura lieu en novembre 2023 à Lille Grand palais et pour lequel bien entendu, la CGT MEL est déjà partie prenante. La Secrétaire générale de l'Union fédérale des ingés, cadres et techniciens, Emma Polez, est intervenue sur la formation syndicale à destination des cadres : « les cadres dans la CGT

pourquoi comment ? » que la nouvelle Direction mettra en œuvre rapidement. Elle a également engagé le débat sur les questions environnementales à travers le radar environnemental, permettant de caractériser les décisions de la collectivité au regard des impacts écologiques. Une nouvelle direction syndicale resserrée a été élue par le Congrès, largement renouvelée : 19 membres pour la commission exécutive , 3 membres pour la commission financière de contrôle. Frédéric PARISOT a été réélu secrétaire général à l'unanimité pour un deuxième mandat. **Quelques semaines après sa belle victoire aux élections professionnelles, le syndicat ressort donc de ce congrès largement renforcé. Galvanisé !** La CGT MEL est prête au combat et prête à résister ! À de nombreuses reprises, la responsabilité de l'exécutif, au premier lieu duquel, Castelain et Mathon a été pointée dans l'aggravation de la situation professionnelle et personnelle des agents. La peur est en train de changer de camp a-t-on pu entendre à plusieurs occasions.

Avant d'entonner en fin de séance la traditionnelle « Internationale », il a été rappelé que la priorité de la CGT toute entière était d'être en grève et dans la rue pour combattre la réforme libérale de Macron et sa clique, et imposer un retour à la retraite à 60 ans immédiatement et pour toutes et tous. Un espace de respiration était prévu comme on dit en langage de manager ! avec le Pap' 40, porte-parole de l'église de la très sainte consommation. Mais malgré son humour sarcastique, le PAP'40 n'a pas réussi à nous convaincre d'appliquer les axes de sa politique qui tient en trois mots : « Travaille, obéis, consomme ». Nous avons quand même retenu, face au changement climatique, que « Les Générations futures, elles avaient qu'à être là avant ! » Merci à tous les camarades qui ont aidé à l'organisation de cette journée (logistique, repas...)

Thierry Duel

